



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du
JEUDI 1^{er} DECEMBRE 2022 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville**

OBJET : D35 - Décision modificative

Date de convocation : 25 novembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 19

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Jocelyne PELETTE, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjointes ;

Anne DELAUNAY, Jean-Marc REGNIER, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Patrice BOUCHET, Fabien BLANCHET, Médéric DIRAISON, Julien SARRAZIN, Micheline JULIEN, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 6

Anne-Marie BREDECHE à Jean MOUTARDE ; Michel LAPORTERIE à Philippe BARRIERE ; Natacha MICHEL à Jocelyne PELETTE ; Gaëlle TANGUY à Myriam DEBARGE ; Sabrina THIBAUD à Cyril CHAPPET ; Ludovic BOUTILLIER à Micheline JULIEN

Absents excusés : 4

Houria LADJAL ; Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX ; Henoch CHAUVREAU ; Patrick BRISSET

Présidente de séance : Françoise MESNARD, Maire

Secrétaire de séance : Catherine BAUBRI

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

N° 35 - Décision modificative**Rapporteur : M. Matthieu GUIHO**

Après lecture des différents chapitres et articles du projet de décision modificative, tant en recettes qu'en dépenses, en section d'investissement et en section de fonctionnement, il est proposé au Conseil municipal de se prononcer sur ce projet.

BUDGET PRINCIPAL - VILLE - DM N° 3

<u>INVESTISSEMENT</u>		<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
020-01	Dépenses imprévues	-25 000,00	
2031-0200-0436	MOE Renouvellement système de téléphonie	22 000,00	
2188-0200-0222	Autres immobilisations corporelles	2 340,00	
2188-4000-0717	Autres immobilisations corporelles	-2 340,00	
21534-01	Intégration participation SDEER	20 000,00	
13258-01	Intégration participation SDEER		20 000,00
2315-8220-0603	Travaux trottoirs	3 000,00	
Total investissement		20 000,00	20 000,00
<u>FONCTIONNEMENT</u>		<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
022-01	Dépenses imprévues	-20 000,00	
6521-3140	Subvention d'équilibre budget annexe EDEN	5 000,00	
6574-3302	Subvention aux personnes morales de droit privé	15 000,00	
Total fonctionnement		0,00	0,00
Total général		20 000,00	20 000,00

**BUDGET ANNEXE - SALLE DE SPECTACLE EDEN -
DM N° 3****INVESTISSEMENT**

		<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
021-01	Virement de la section de fonctionnement		20 000,00
2031-3140-0776	Etudes	10 000,00	
2313-3140-0776	Travaux	10 000,00	
Total investissement		20 000,00	20 000,00

FONCTIONNEMENT

		<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
023-01	Virement à la section d'investissement	20 000,00	
7552-3140	Subvention équilibre budget principal de la Ville		5 000,00
6257-3140	Réception	-15 000,00	
Total fonctionnement		5 000,00	5 000,00
Total général		25 000,00	25 000,00

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, à l'unanimité des suffrages exprimés (25) :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Ne prend pas part au vote : 0



**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**

sous le n° 017-211703475-20221201-
2022_12_D35-DE

AR Sous-préfecture le 02 DEC. 2022

Publication dématérialisée le 02 DEC. 2022

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.